



Communiqué public de soutien à Sophie ALRIC
Survivante de réseaux pédocriminels et mère protectrice

Nous, des mères, des parents informés et conscients de l'existence de réseaux pédocriminels en France, notamment ceux pratiquant des abus rituels sectaires satanistes, soutenons Sophie ALRIC.

Sophie ALRIC est fille de notables, sophrologue et thérapeute spécialisée dans l'accompagnement des victimes de harcèlement, manipulation mentale et agressions sexuelles.

Elle participe, en tant que conférencière, à la vulgarisation des abus rituels pédocriminels, des notions d'inceste, d'emprise psychologique, de trouble de stress post-traumatique. Elle dénonce les lacunes de la psychanalyse freudienne ou encore l'utilisation du «syndrome d'aliénation parentale» par des experts auprès des tribunaux : <https://youtu.be/QRrCobheJyY>.

Elle est sortie d'amnésie traumatique fin 2023 : des souvenirs de messes sataniques et de tortures sexuelles qu'elle a vécues, enfant, lui sont revenus. Elle se rappelle avoir été forcée à torturer et tuer des enfants, sous la responsabilité de son père. Elle a déposé plainte contre son père, sa mère et son frère pour assassinat et viol en réunion (<https://youtu.be/fc5mb6xXVGU>). Son fils Jules, lui a révélé des faits d'agressions sexuelles, elle l'a accompagné pour porter plainte.

Une année plus tard, Sophie Alric auto édite son livre «en toi ma liberté: témoignage d'une déflagration - enfant violée, femme brisée, mère bafouée - puis d'une résurrection», recueil de ses textes depuis vingt cinq ans, trame de son calvaire et de sa libération intérieure.

Depuis l'été dernier, Sophie n'a plus vu son fils. Elle devient alors une des nombreuses «mères protectrices désenfantées» de France. Confrontée comme beaucoup d'autres familles à l'inaction de la Justice française, elle témoigne publiquement dans l'espoir de protéger ses enfants et toutes les victimes de pédocriminalité (<https://youtu.be/HKN7rpwGMmI>).

En février 2026, le journaliste indépendant Nicolas Bouvier lui a accordé un entretien qui lui a permis de faire la démonstration des liens entre pratiques sectaires, réseaux franc-maçons, viol, emprise psychologique, manipulation mentale, contrôle coercitif et harcèlement collectif (<https://www.youtube.com/live/kGjMurPelDQ>). Elle dénonce, notamment, le couple présidentiel.

Sophie avait rédigé des rapports rendus publics (<https://www.linkedin.com/in/sophie-alric-243379230/recent-activity/documents/> ou sur <https://www.parentsencolere.fr/wp-content/uploads/2026/04/rapport-SA-pdf.pdf>) par lesquels elle démontre les manœuvres de sa famille pour la faire interner en psychiatrie, ce qui aurait pour conséquence de décrédibiliser sa parole publique et surtout faire obstacle à sa volonté d'être candidate aux prochaines élections présidentielles, pour défendre les enfants et stopper les réseaux pédocriminels.

Depuis le 20 avril 2026, sur demande de son ex-mari, qu'elle dénonce comme membre de la secte «franc maçonnerie et psychanalyse», elle est internée en psychiatrie, contre son gré.

Nous souhaitons sa libération, que sa parole soit entendue et que des mesures de protection soient prises pour elle et ses enfants ; pour tous les enfants.